

gigantesque par laquelle les eaux de la Sebkha communiquaient autrefois avec le golfe de Kabès. »

Malgré cette concordance possible des observations rapportées par les différents explorateurs, la constitution géologique du seuil de Gabès était trop imparfaitement connue pour que l'on pût dresser un projet de canal à travers ces terrains. Aussi, la Chambre des Députés, saisie de cette question par un brillant rapport de M. Perrin, vota-t-elle, le 13 février 1878, le crédit nécessaire pour l'étude définitive et complète de l'isthme qui sépare la Méditerranée du bassin des Chotts.

Cette étude fut naturellement confiée à M. Roudaire qui s'adjoignit M. Baronnet pour vérifier les premiers nivellements, M. André, médecin et naturaliste, MM. Dufour et Segou pour exécuter des sondages, et un personnel auxiliaire. Les travaux ont duré du 27 novembre 1878 au 18 mai 1879. Le détail n'en est encore connu que par un rapport sommaire présenté par M. de Lesseps, à l'Académie des sciences, dans sa séance du 30 juin 1879, rapport à propos duquel M. H. Duveyrier a bien voulu me donner quelques indications complémentaires. Je me bornerai à en présenter ici un bref résumé, car les faits enregistrés sont assez positifs, assez concluants pour trancher définitivement la question, sans qu'il soit besoin d'aucun développement.

Les travaux de nivellement ont confirmé de tous points les cotes de la précédente mission. Ils ont été assez détaillés pour permettre de dresser un plan de l'isthme par courbes équidistantes de cinquante centimètres.

Les sondages ont été poussés jusqu'à dix mètres au-dessous du niveau de la mer. Ils sont au nombre de vingt-deux, savoir : dix sur le seuil de Gabès ; un sur le seuil de Kriz, langue de terre qui sépare, vers la frontière de l'Algérie, le Chott-el-Djerid du Chott-Rharsa ; onze dans le